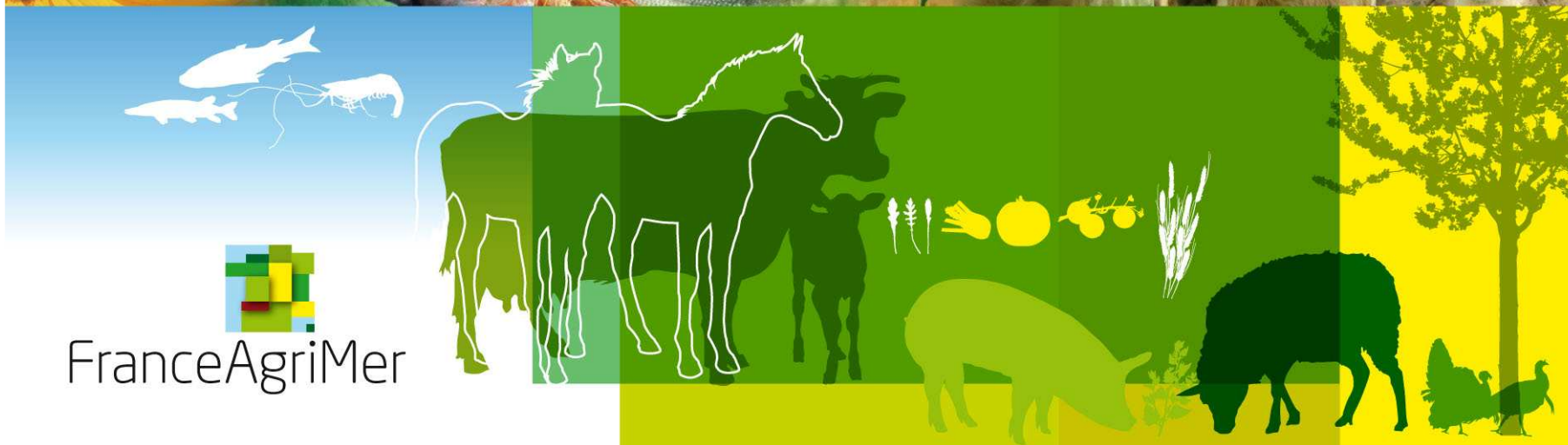


CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

FranceAgriMer



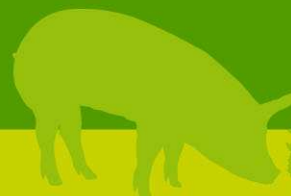
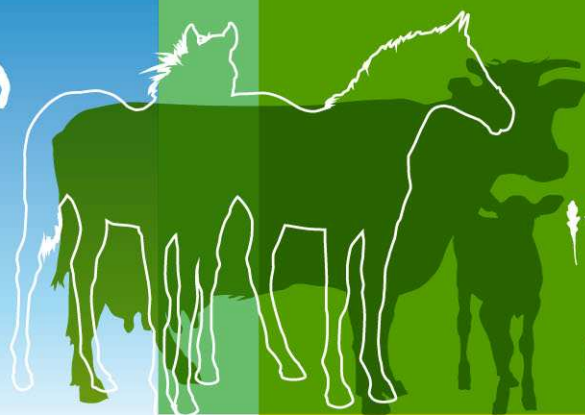
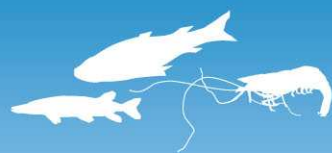

FranceAgriMer

Conseil spécialisé Horticole



8 juin 2011

Montreuil



Plan triennal 2011 – 2014

Trois orientations stratégiques :

- 1 - Renforcer la compétitivité des entreprises de production horticole dans une démarche de développement durable.
- 2 - Développer les marchés par une meilleure prise en compte de la demande des consommateurs et des donneurs d'ordre.
- 3 - Consolider le potentiel économique du secteur pour assurer sa pérennité.

1 - Renforcer la compétitivité des entreprises de production horticole dans une démarche de développement durable

- **Situer l'entreprise dans son environnement :**
 - Assurer l'observation structurelle du secteur
- Observatoire structurel des entreprises de l'horticulture et des pépinières ornementales
 - Assurer le suivi conjoncturel des entreprises
- Observatoire des données économiques et financières des entreprises horticoles et de pépinière
 - **Améliorer la gestion des ressources humaines :**
 - Renforcer la compétence des équipes
 - Mettre en œuvre une politique d'Hygiène & de Sécurité
 - Accéder aux dispositifs d'allègement du coût du travail
 - **Accroître l'engagement des entreprises dans des démarches d'innovation :**
 - Renforcer les programmes de recherche et d'expérimentation
 - » En matière d'innovation végétale
 - » Pour la sécurisation sanitaire du matériel végétal
 - » Par l'automatisation et la robotisation
 - » Par l'intégration de nouvelles technologies

1- Renforcer la compétitivité des entreprises de production horticole dans une démarche de développement durable (suite)

- **Moderniser l'outil de production :**
 - Par la rénovation et la construction de serres nouvelles
 - Par la rénovation et la construction d'aires de cultures hors-sol
 - Par le renouvellement du matériel de production
 - Pour les investissements liés au référentiel Plante Bleue
- **Favoriser l'accès aux financements agricoles et extra-agricoles :**
 - Permettre le bénéfice des dispositifs d'OSEO
 - Permettre le développement des prêts JA
 - Permettre l'accès aux prêts bonifiés
- **Sécuriser la production horticole face aux aléas :**
 - Accéder aux dispositifs d'assurance récolte
 - Accéder au Fonds de mutualisation
 - Permettre la mise en œuvre d'opérations de gestion de crises
 - Aider au redémarrage des entreprises sinistrées

2 - Développer les marchés par une meilleure prise en compte de la demande des consommateurs et des donneurs d'ordre

Disposer d'une connaissance des marchés :

- Par la réalisation d'études économiques quantitatives et qualitatives
 - » *Panels consommateurs*
 - » *Études socio-économiques*

- **Assurer la différenciation et la valorisation des productions françaises :**

- Par le développement des démarches Qualité
 - » *Charte Qualité Fleurs Coupées*
 - » *Labels rouges*
- Par le développement des démarches de certifications environnementales et sociales
 - » *Plante Bleue*
- Par le développement de labels d'identification géographique ou biologiques

2 - Développer les marchés par une meilleure prise en compte de la demande des consommateurs et des donneurs d'ordre (suite)

- **Favoriser la mise en marché :**
 - Par la diversification des circuits de commercialisation
 - Par la contractualisation entre opérateurs
 - Par la mise en synergie des transports et de la logistique
- **Permettre un renforcement du regroupement de l'offre :**
 - Par l'incitation à la constitution d'organisations de producteurs
 - Par l'incitation à la constitution d'alliances et de réseaux
- **Assurer la promotion des produits horticoles sur les marchés intérieurs :**
 - Vers le grand public
 - Vers les donneurs d'ordre publics et privés
- **Accompagner les entreprises à l'exportation**
 - Par des opérations sur les principaux salons européens
 - Par l'accès aux certifications internationales

3 - **Consolider le potentiel économique du secteur pour assurer sa pérennité**

- **Assurer la transmission des entreprises**
- **Renforcer l'attractivité des métiers**
- **Favoriser l'installation des jeunes**
- **Susciter des organisations en Système Productif Local**
- **Investir dans la Recherche et Développement**
 - Autour des laboratoires de l'enseignement supérieur et des Instituts
 - Autour d'*Astredhor et Stations régionales*
 - Autour des Pôles de compétitivité et d'excellence rurale
- **Se doter d'une capacité de réflexion prospective et collaborative**
 - Par la mise à disposition d'outils
 - » *Cercle Cité Verte*
 - » *Groupe Prospective*
 - » *Portail de l'horticulture*